

Date de convocation : 8 mars 2021

Date d'affichage : 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-et-un, le onze mars, à 19 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de David MICHEL, Maire.

Présents : MM David MICHEL, Claude MICHEL, Guy DEQUIN, Josette LECOINTE, Sophie VATIGNEZ, Stéphane Alain DEBEAUVAS, DUMONTIER, Mauricette JUBERT, Cédric LECOINTE, Fabrice MARCHANT, Patricia PEZET, Pierre-Albert PINGUET, Chantal ZERROUKI

Absente excusée : Maïté ROUILLET,

Absent : Jean TRUJILLO,

Secrétaire de séance : Sophie VATIGNEZ

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et accepté à l'unanimité.

CHAUDIERE DU LOGEMENT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire revient sur le problème de chauffage du logement de l'école et informe le Conseil municipal que la chaudière est à remplacer. Il présente un devis de Monsieur DARIER Stéphane pour la fourniture et pose d'une chaudière et d'un chauffe-eau électrique, pour un montant de 4 000 € H.T., soit 4 400 € T.T.C. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET DU COMPTE DE GESTION 2020

Présentation du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2020 :

Fonctionnement

Dépenses : 311 203.39 €

Recettes : 510 022.17 €

Excédent : 198 818.78 €

Investissement

Dépenses : 357 283.44 €

Recettes : 465 907.98 €

Excédent : 108 624.54 €

M. David MICHEL, Maire, se retire de la séance afin que le Conseil puisse procéder au vote. Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

ACCESSIBILITE MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire revient sur le projet de mise aux normes de l'accessibilité devant le monument aux Morts et l'église. Du fait que la partie devant l'église n'est pas subventionnable il propose de ne réaliser pour le moment que la partie d'aménagement autour du monument aux morts, il présente donc un devis de l'entreprise PRC pour un montant de 9 356.00 € H.T., soit 11 227.20 € T.T.C. En fonction des crédits budgétaires disponibles, le restant du projet devant l'église sera étudié ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet, et charge Monsieur le Maire de réaliser les demandes de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et auprès du Conseil départemental.

RESERVE INCENDIE RUE DU BOUT LA HAUT – DEMANDE DSIL

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'une réserve incendie enterrée de 45 m² rue du Bout la Haut, pour un montant de 31 990.00 € H.T., soit 38 388.00 € T.T.C. Ce projet, voté en 2020, n'a pas pu être réalisé pour le moment, et après renseignement il s'avère qu'une demande de subvention dans le cadre de la DSIL peut être sollicitée. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce projet et charge Monsieur le Maire de réaliser la demande de subvention auprès de l'état dans le cadre de la DSIL.

INFORMATIONS DIVERSES

- Visite du City stade de Serqueux avec l'entreprise NERUAL afin de comparer par rapport au devis. Le Conseil municipal réfléchi toujours au projet.

Fin de séance : 20 H 45

Maire,

David MICHEL

Les Adjoints,

Claude MICHEL

Guy DEQUIN

Josette LECOINTE

Sophie VATIGNEZ

Les Conseillers,

Alain DEBEAUVAIS

Stéphane DUMONTIER

Mauricette JUBERT

Cédric LECOINTE

Fabrice MARCHANT

Patricia PEZET

Pierre-Albert PINGUET

Chantal ZERROUKI